# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 15 JUILLET 1888. 61me Année.

**Dufour & Donnet.**
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

**NOUVELLE-ORLEANS.**
DIMANCHE, 15 JUILLET 1888.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi à la semaine avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

**VENTES DE DEMAIN LUNDI.**

Par le Shérif—A son entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, un lot de groceries assorties, vins, liqueurs, etc.

# La Grande Fête Française.

## Le 14 Juillet.

NOUVELLE-ORLEANS.

### La veille au soir.

Vendredi 6 heures du soir. Le canon retentit, c'est la fête du lendemain qui est annoncée par 21 coups de canon. Les saluts, cette fois encore, ont été confiés au corps des Gardes Lafayette, sous le commandement du capitaine Palas.

Le détachement se composait du sergent Brot, commandant le détachement, No. 1, J. Arnould; No. 2, A. L'Ecolier; No. 3, J. P. Deur; No. 4, L. Lalosevich; Nos 5 et 6, G. Camé; No. 7, M. Centaivres.

La foule avertie se porte vers l'intersection des rues Canal et Bourbon et Carondelet, où s'achèvent les décorations. On sait que le difficulté on éprouve à placer un monument quelconque, tant le sol qui est encombré de lignes de chemins de fer se croisant, et d'autre coté, tout l'air est semé de fils télégraphiques qui en cet endroit, traversent l'atmosphère en tous sens. Le décorateur a cependant su vaincre les obstacles. Il a imaginé une galerie en entre supportée par 12 colonnes et évitant le contact des fils électriques qui y courent de tous les côtés et à toutes les hauteurs.

Rien qu'à ce point de vue, la construction est fort ingénieuse; nous en donnons plus bas une description complète.

9 heures du matin, 14—Après notre réveil, qui, le 14 juillet se fait toujours au son du canon, nous parcourons le deux cent[illegible]. Il y a, cette année, un peu plus de maisons pavoisées qu'à l'ordinaire et [illegible] sur certains [illegible] décorations qui n'existaient pas autrefois.

A tout seigneur, tout honneur. Citons d'abord l'Orphéon, coin Royale et Orléans. Décoration superbe. Une grande peinture en grisaille représentant le Génie des Arts, entouré de ceux de la Paix et du Commerce. Sur le piédestal, le Lion de Belfort. Cela est sorti de la brosse d'un artiste. Le nom de ce dernier est Junod; nous nous plaisons à le féliciter publiquement. Tout cela est environné de trophées de drapeaux français et américains. La rampe du balcon est entièrement couverte d'une vaste draperie aux trois couleurs; au centre, la lyre orphéonique; à l'extrémité droite le drapeau français, à l'extrémité gauche le drapeau américain; au milieu, la grande bannière de la société chorale.

Après l'Orphéon vient, au point de vue des décorations, le Club de la Démocratie Française. Tout le balcon est orné de draperies aux trois couleurs, du milieu desquelles se détache le portrait du Président Carnot. Il va sans dire que, à droite et à gauche, flottent les couleurs nationales de la France et de l'Union américaine.

Nous en avons remarqué à peu près autant chez M. Brunet, horloger-bijoutier, 134, rue Royale, le portrait du président Carnot se brillant au milieu d'un trophée de drapeaux français et américains.

Citons encore le Cercle de la Réforme, très bien décoré de drapeaux et de lanternes vénitiennes.

Viennent ensuite, rue du Quartier, un maréchal de glace et de charbon dont nous ne connaissons pas le nom; mais voilà sept à huit fois de suite que nous remarquons ses démonstrations en pareille circonstance.

Sur la rue Decatur, le Rendez-vous des Jardiniers; le café Mamos, celui de M. Kambaut, la maison Michel Lion qui n'a jamais manqué à l'appel.

Dans la rue Dumaine, l'établissement de M. Spetty.

Dans la rue de Chartres MM. Sheidecker, Michon, Marchand, Rémy, le Démocratie Française, déjà cités; M. Bouvier, MM. Chauvière, Révol, Rouyer, et l'*Abeille*, avec ses deux énormes drapeaux américain et français, qui remplissent la largeur de la rue.

Dans la rue Royale, après l'Orphéon, vient Mme Wherman qui a confectionné les jolis insignes du Comité des Trente, dont nous avons déjà parlé, ainsi que le train officiel qui a été fort remarqué, dans les différents voyages qu'il a faits de Canal au West End et du West End à Canal.

Venaient ensuite MM. Miquel—joli écusson—Vasseres, Sens et plusieurs autres maisons, dont les noms nous échappent.

Rue Toulouse, MM. Marty, Michon, la maison meublée Alsace-Lorraine.

Rue St Louis, restaurant Antoine, M. Castex.

Dans la rue Bourbon, le restaurant Lebrun, le café Achille Lafond, ceux de MM. Maumus et P. Roques, la maison Larrieu, le restaurant Page, le magasin Bordenave et dans le milieu de Pilet, un établissement dont nous n'avons pas pu nous procurer le nom.

Dans la rue Conti, l'établissement Valz; ce qui n'a pas empêché le propriétaire de décorer également son café de l'encoignure Douane. Dans cette même rue Douane, le restaurant Bezandun, les consulats des Vénézuela et d'Italie et de la Suisse.

Il y avait de nombreuses décorations dans la rue du Canal. Nous ne pouvons citer que la maison Ch. Trouilly, et surtout l'ancienne confiserie Bonnecaze. Les noms des propriétaires actuels nous échappent. Nous avons remarqué des drapeaux jusqu'au fond de la rue du Canal, bien au-delà de Claiborne.

**Décorations rue Canal**

A l'intersection de la rue Canal et des rues Bourbon et Carondelet s'élève à la hauteur d'une quinzaine ou d'une vingtaine de pieds du sol, une vaste estrade qui prend toute la largeur du terrain neutre, ou de la chaussée centrale, réservée aux trois lignes de voies ferrées.

Cette estrade ayant, sur toute son étendue, une profondeur de 12 pieds, est soutenue par 12 colonnes, avec socles, et forme, sur chacune de ses deux façades, regardant la levée, d'un côté, de l'autre, le Lac, cinq arches. Au-dessus de l'arche centrale, se dresse un pavillon carré, surmonté d'une toiture fantaisie, servant d'abri soit contre la pluie, soit contre les rayons ardents du soleil de juillet. Une plate-forme y est construite, pouvant recevoir une nombreuse bande de musique, qui y est installée, dès le matin, et se fait entendre, toute la journée, des airs patriotiques. A droite et à gauche du pavillon central, deux arches lui servant d'encadrement.

Tel est le squelette de ce monument. Il ne nous reste plus qu'à en décrire les décorations. Il est entièrement peint en simili-marbre; le tout rehaussé par des trophées de drapeaux, par des guirlandes et des inscriptions historiques.

Au-dessus de ces arches court, tout autour du monument, une légère galerie à jour, également en imitation marbre et dont les dessins sont mis en relief par une draperie rouge tendue à l'intérieur. Le long de cette galerie et sur les quatre faces, une guirlande de verdure, relevée par des cocardes tricolores.

Au centre de chaque arche, des trophées de drapeaux français et américains, d'une grande dimension, et au milieu de chacun de ces trophées, un écusson, où brillent, en relief et à tour de rôle, les lettres R. F. et U. S.

Le pavillon central est décoré de guirlandes de verdure et d'une galerie avec transparent. A la hauteur de la corniche s'étend un énorme trophée de drapeaux, au centre duquel est placé un énorme macaron, entouré d'une couronne de feuilles entremêlées de chêne et de laurier et portant au centre l'inscription: "Fête Française, 1888"—le tout surmonté d'une bannière aux trois couleurs.

Du haut de chaque encoignure de ce pavillon flottent trois grands drapeaux français et américains. Autour et au dedans du pavillon central des guirlandes de verdure.

Tout autour du monument et le long de la galerie, une guirlande de verres de couleur qui, ont brillé toute la nuit.

A partir de chaque extrémité de la grande estrade, deux forts cables portant des drapeaux aux couleurs de toutes les nations, vont rejoindre les deux établissements Paleton, coin Carondelet, et Robert E. Lee, coin Bourbon. Les décorations embrassent ainsi toute la largeur de la rue Canal.

De la rue Bourbon à la rue Dauphine, le long du terrain neutre et entre chaque arbre, s'élèvent des mâts de 25 pieds de haut, peints en blanc et entourés d'une spirale de verdure. Sur chacun des mâts flottent des drapeaux et des oriflammes. Tous les mâts et arbres sont reliés entre eux par des draperies en festons, relevées par de larges cocardes aux trois couleurs.

A chacun des mâts, un bouquet de lanternes; enfin, à l'extrémité de Pilet, à l'intersection des rues Dauphine et Canal, un énorme trophée de drapeaux de 22 pieds de largeur, avec écusson et inscriptions. Ce trophée est un des mieux réussis que nous ayons vus, à la Nouvelle Orléans.

**A l'Opéra.**

Vers midi, foule assez nombreuse à l'Opéra, plus nombreuse qu'on ne pouvait l'espérer, par la chaleur qu'il faisait. On a beaucoup admiré les décorations.

La scène est richement ornée de drapeaux ainsi que les avant-scènes. Très bien conçu le trophée qui s'élève à la hauteur des frises et qui porte la gracieuse inscription: "A tous les amis de la France, salut et fraternité." Une énorme bannière se déploie à la hauteur des secondes, en face de la scène.

Tous les membres du Comité des Trente sont à leur poste. En voici la composition:

Bureau:

Président, M. L. P. Bouby;
Vice Président, M. Jos. Duquesne;
Trésorier, M. le Gén. J. B. Vinet;
Secrétaire, M. G. Boué;
Asst. secrétaire, M. Paul Lacourrège.

Sous Comité de Finances—MM. Joseph Duquesne, président, A. Brunet, E. Roty, L. Arnould, S. Betbézé.

Sous Comité de Souscriptions—MM. J. B. Vinet, président; major E. T. Beauregard, Jos. Duquesne, J. A. Guillotte, A. Gastinel, L. Rigot, G. H. Granjean.

Sous Comité d'Emplacement—MM. A. Sens, président; Gastinel, E. Sanlay.

Sous Comité de Pyrotechnie—MM. G. Boué, président; E. Sanlay, A. Sens.

Sous Comité d'Impressions et de Publications—MM. M. Maumus, président; L. Utet, L. Montegut.

Sous Comité d'Invitations—Major E. T. Beauregard, président; MM. E. L. Nunez, L. Arnould, J. Lassalle, J. Pujol, R. Bonvoie.

Sous Comité de Décorations et Illuminations—MM. E. Sanlay, président; M. Rosenthal, E. Pons, E. Barbe, Jos. Roth.

Sous Comité de Musique, Saluts et Jeux—MM. G. Boué, président; P. Forio, A. Decossas, A. Brunet, François Lamothe, R. Bonnot, Paul Lacourrège, L. P. Delianne, M. Maumus.

Sous Comité de Police—MM. A. Gastinel, président; L. Arnould, J. Pujol.

Sous Comité de Bal—MM. M. Rosenthal, président; P. Forio, Jos. Roth, J. Lassalle, P. Lacourrège, A. Decossas, G. H. Grandjean, Frs Lamothe, S. Betbézé.

Sous Comité de Bienfaisance—MM. A. Brunet, président; A. Sens, L. Utet, M. Maumus.

Un peu après midi, il y a sur la scène beaucoup de notabilités de la ville, entr'autres le maire Shakespeare entouré de plusieurs aldermen.

M. le président Bouby ouvre la séance, déclare la fête ouverte et prononce le discours suivant qui a été fort applaudi:

Mesdames, Messieurs,

Quand le Comité des 30 m'a donné l'honneur périlleux de présider cette fête nationale française, j'ai compris l'importance des devoirs qu'il m'incombait et je n'ai pas hésité devant le devoir.

C'est le devoir en effet de tout Français de se dévouer à toute œuvre se rattachant à ce qui peut porter haut le drapeau tricolore, ce drapeau qui a fait le tour du monde et que les nations ont appris à respecter.

Je suis certain, mesdames et messieurs de l'honneur que vous m'avez fait, que vos compatriotes, vous les sans bien placés encore pour une patrie de la sympathie dont la manifestation se montre aujourd'hui dans ce beau et noble pays de la Louisiane qui est l'honneur de sa fête nationale.

C'est vrai que l'anniversaire que nous célébrons le 14 juillet doit avoir un écho en Amérique ce pays légendaire de la liberté, qui fut aidé dans ses luttes par la France. Cet écho n'a pas tardé un instant. Le peuple se souvient, parce que le peuple a une histoire, et si l'on a dit "heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire", disons "Heureux des peuples qui ont une histoire car l'histoire est une grande éducatrice".

Les idées au présentent de nation en nation les peuples s'entendent à distance. A un moment donné les aïeux et les cœurs se rencontrent car c'est dans l'ordre de la marche sociale de l'humanité.

Je ne veux pas, Mesdames et Messieurs, empiéter sur les droits de l'orateur officiel qui va nous parler tout à l'heure de la date mémorable que nous célébrons aujourd'hui. Je devais vous dire quelques mots de cette fête; mais non pas exprimer l'état de bonheur de la population tout à l'heure de sa participation à cette fête française.

Ce devoir, je le remplis, Mesdames et Messieurs, en vous exprimant toute la gratitude de la colonie française pour votre présence à sa fête nationale.

Puis, après avoir annoncé que M. le Consul de France, dans l'impossibilité, pour cause de maladie, de présider cette séance, avait délégué pour le représenter, M. Lombard, avocat du Consulat, a donné la parole à ce dernier.

M. Lombard se lève et prononce l'allocution qui suit:

Mesdames et Messieurs.

L'état de santé de notre honorable Consul M. Dejardin, le privant du bonheur de se trouver avec vous en ce grand jour, en ce jour où tous les cœurs vraiment français battent à l'unisson, au souvenir de la patrie, jour que vous célébrez avec ce zèle, et cet enthousiasme qui prouvent votre amour profond et inaltérable pour la France, M. le Consul a bien voulu me faire l'honneur, à moi Louisianais, mais Français de cœur, de me déléguer pour le représenter et vous donner lecture des quelques mots qu'il m'a remis, pour vous, et qu'il aurait été si heureux de pouvoir vous adresser lui-même, de vive voix.

Ne soyez pas choqués, mesdames et messieurs, si en ce jour de fête nationale M. le Consul de France est représenté par un Louisianais. Le Louisianais est une branche américaine qui a poussé à un arbre essentiellement français. Du reste, la fête que nous célébrons aujourd'hui, est sans doute la fête de la République française, mais elle est encore la fête de la liberté et par conséquent, la fête aussi de la République des Etats-Unis, sur ce terrain de la liberté, Français et Américains sont frères, unis dans les mêmes sentiments, dans les mêmes nobles aspirations.

Puis il lit le discours suivant:

Mesdames, Messieurs et chers compatriotes,

J'aurais été fier et heureux de célébrer avec vous notre jour national dans cette noble ville de la Nouvelle Orléans qui a si fidèlement gardé le souvenir de ses origines françaises. A mon grand regret, ma santé déplorable me force à recourir à l'obligeante entremise de M. Lombard pour me faire entendre de vous, et j'ai la douleur de ne voir dans l'impossibilité de fêter, en votre compagnie, le retour de notre grand anniversaire.

Pour nous, mes chers compatriotes, le 14 Juillet 1789 a été l'aube de l'ère nouvelle; pour tous les cœurs vraiment français, c'est le jour sacré entre tous.

Mais le nombre considérable d'amis étrangers qui acclament aujourd'hui notre drapeau, dans toutes les parties du monde, prouve que ce jour est également chéri par tous ceux qui croient au progrès et à la liberté.

Je remercie ceux de mes collègues qui sont venus à notre fête; tous sans doute ne sont pas en communion d'idées avec nous; mais leur courtoisie veut bien reconnaître que la France doit être mise, au moins pour aujourd'hui, au dessus de toutes les divergences d'opinions politiques.

Quant aux dignitaires américains, représentants ou magistrats, qui nous apportent aussi leur concours, avec eux nous n'avons que des aspirations communes.

Le même idéal est devant nous. Les républiques sont sœurs et les Américains et les Français ont toujours été et seront toujours frères.

Au nom de la France, merci à toutes les nationalités sympathiques.

Je ne m'étendrai pas sur la date mémorable du 14 juillet, dont un orateur éloquent va vous entretenir.

Je me borne à vous dire que si je ne puis prendre part à vos réjouissances, je me joins à vous de cœur dans un élan d'inaltérable dévouement à la France et à la République.

Permettez-moi, mes chers compatriotes, de profiter de cette occasion pour solliciter toute votre indulgence; j'en aurai grandement besoin ayant l'honneur de succéder à un Consul Général qui s'était créé à la Nouvelle-Orléans une situation exceptionnelle.

Vous ne trouverez en moi, hélas! aucune des qualités brillantes de M. le Vicomte d'Abzac. Après avoir eu un pareil représentant, vous avez le droit d'être difficiles, et je n'ai malheureusement à vous offrir que des forces bien diminuées par la maladie.

Je puis du moins vous promettre que je vous consacrerai tout ce qui me reste d'énergie et de dévouement aussi longtemps que j'aurai le bonheur d'être au milieu de vous.

Après une très chaleureuse, très sympathique allocution du maire Shakespeare qui se déclare heureux de pouvoir donner, aux Français tous les moyens de fêter dignement et solennellement leur fête nationale, la parole est donnée à M. Gentil qui prononce le discours suivant, que nous donnons *in extenso*:

Mesdames et Messieurs, un devoir à accepter toujours, dut-il être difficile ou pénible, et vous devez même remercier ceux qui vous font l'honneur de s'adresser à vous pour l'accomplissement de ce devoir. Ne croient-ils pas à votre sincérité, à votre bonne volonté, à votre amour du bien, sinon à votre talent?

Quand on m'invite à parler dans la circonstance, à m'adresser à des compatriotes, à des amis, à des Français, à des Louisianais, à des Américains, à des hommes qui pensent, qui sont justes et généreux, qui ont le courage de la liberté et de la démocratie, et cela, le 14 juillet de notre fête nationale française, je n'hésitai donc point un seul instant. J'acceptai sans crainte le devoir, le péril et l'honneur.

Pourquoi craindre?

N'êtes-vous pas des Français des compatriotes et des amis? Est ce que cette ville est une étrangère pour nous et sommes-nous des étrangers pour elle? La Louisiane n'a t-elle pas connu la France et la France n'a t-elle point connu la Louisiane? Beaucoup d'entre nous n'ont ils pas le même sang dans les veines, la même langue aux lèvres et la même foi dans le cœur? Et si nous parcourons ensemble bien des pages que le Louisianais trouvera à si savamment et si patriotiquement écrites, ne nous aimerions-nous pas toujours dans la même origine dans le même respect et dans la même idéalité? La Grèce et l'Italie ne se sont jamais reniées. Et si je parle à des Américains à des républicains, à des hommes libres à ceux qui ont fait de cette nation une grande nation de ce peuple un grand peuple de ces Etats Unis et hospitaliers la terre d'une incestueuse et souveraine démocratie qui grandit sans cesse et rayonne sur les deux continents ou plutôt sur les deux hémisphères, je sais bien qu'ils ne m'appelleront ni un ennemi ni un étranger de les reconnus intelligents généreux et pour l'oubliez, de leur temps la gloire de la mémoire du souvenir et de la plus haut. Vertu qui soit au monde la reconnaissance. Les Français et les Américains aux jours de l'épreuve aux jours de la révolution et de l'affranchissement ont mêlé leur sang sur les mêmes champs de bataille et ce que le sang lie ne saurait se délier plus. Et est des choses que le temps n'emporte pas mais consacre.

[illegible]

Qu'importe!

La France en a sa part. Elle a travaillé, elle a accompli ses œuvres d'en devoir. Sa conscience est en paix dans l'œuvre humaine à l'au ma[illegible] comme M. de Lesseps et c'est qui sont pétits comme nous pour la magnifique conception du puissant génie qui est le petit moment à m'inviter et pour la liberté française à des Sujets de la [illegible] que vous avez créé dans cette ville [illegible] comme génie à la France.

L'un de nos entre[illegible]

[illegible]

Mais elle est [illegible] Vive la France. Vive la République.

M. Bouby donne ensuite la parole au brave capitaine du steamer français de la ligne commerciale qui prononce une chaleureuse allocution, puis la séance est levée.

Le Comité des Trente, accompagné des nombreux invités présents à la séance, se rend rue du Canal pour se rendre au West End par le train officiel de 2 heures et demie.

Sur sa route, le cortège donne une sérénade au *Franco-Louisianais* et au Club de la Démocratie Française. C'est le moment de donner une description des décorations du West End.

Toute la gare d'arrivée est décorée de drapeaux, de flammes, de bannières, et surmontée, du côté faisant face à la ville, d'un mât de 45 pieds de haut, avec grande flamme aux couleurs françaises. Sont attachés au mât deux cables garnis de drapeaux, allant rejoindre les deux extrémités de la façade.

Au pied du mât, un écusson avec l'inscription: "Fête Française, 14 Juillet 1888."

L'arche centrale du pont porte quatre énormes bannières avec inscriptions: "Vive la France!" "Vive la République!" "Anniversaire 1788!" "Anniversaire 1888!" Aux extrémités du pont, flammes aux couleurs françaises et américaines; d'un bout à l'autre, des guirlandes de lanternes vénitiennes. Sur le petit pont, ou chemin coquillé, une arche surmontée de drapeaux.

Le long de la balustrade, là où se tire généralement le feu d'artifice, des mâts avec drapeaux et flammes. Le soir, bouquets de lanternes.

Le kiosque des musiciens est richement garni de rideaux de dentelle, relevés par des embrasses aux trois couleurs; au milieu de chaque travée, une corbeille de fleurs. Tout autour, des bouquets de lanternes vénitiennes; la rampe de l'escalier garnie de lanternes et, sur la corniche, des flammes et des drapeaux.

Dans la salle de bal, une profusion de draperies, de trophées, de drapeaux, de flammes, de bannières; sur la scène, plantes rares et verdure. Cette décoration fait honneur à M. Bétat.

A l'entrée, au-dessus de l'édifice, mâts avec drapeaux, guirlandes et bouquets de lanternes et de verres de couleur.

Sur le frontispice, vaste trophée avec écusson central et, tout autour de la bâtisse, brillante guirlande de verres de couleur.

Au quartier général du Comité des Trente, splendide décoration; toute la bâtisse, pavoisée de drapeaux. Entre chaque colonne, rideaux en dentelle avec embrasses et cocardes. Jamais, nous devons le dire, ce pavillon n'a été si richement décoré. Du haut en bas, de droite à gauche, l'ornementation ne laisse rien à désirer.

A l'entrée du jardin ou de la promenade-levée, grands mâts avec drapeaux français et américains et profusion de verres de couleur. Sur tous les poteaux électriques, bouquets de verres de couleur. Partout, le long du lac, des mâts, des drapeaux, des bouquets de lanternes.

M. Bétat a fait de grands frais pour cette soirée. Il y avait bien là 2,500 lanternes vénitiennes et 1,500 à 1,800 verres de couleur. A chaque instant, sans compter les différents feux d'artifices, qui se tiraient, successivement, des bombes, des chandelles romaines, sillonnaient l'air et enflammaient le firmament.

Après une réception cordiale et un punch où le Champagne coulait à flots, les jeux ont commencé. Nous en avons déjà donné la description.

Trois mâts de cocagnes horizontaux, sur le Canal.

Grand mât—1er prix, $5; 2me prix, $3.
Second mât—1er prix, $4; 2me prix, $2.
Troisième mât—1er prix, $4; 2me prix $2.

Le tourniquet ou l'équilibre européen—1er prix $2.

La brioche sucrée—1er prix $2.

Les engins des nouveaux pompiers—Prix: Une montre nickel remontoir.

Le jeu de bague à surprise ou le meunier imprévisé—Prix: Une épingle de cravate en or.

Jeux de pigeons, pour dames et demoiselles.

Les deux premiers prix: Une paire de bracelets en or; une montre en nickel remontoir pour dames.

Les deux deuxièmes prix: Une paire de boucles d'oreilles; une ombrelle.

Les deux troisièmes prix: Un éventail; une surprise.

Le jeu de ciseaux.—6 prix: 3 dés en argent; une chaîne de dame; une bague en or; une surprise.

Pélican éduqué.—1er prix, une broche, 2me prix, une bague; 3me prix, une paire de boucles d'oreilles le tout en or.

Les prix sont exposés au magasin de John B. Vinet, No 168 rue Canal.

Grande chasse aquatique dans le canal—Prix: 2 cochons; 4 canards.

Le concert de l'Orphéon était un des plus grands attraits de la fête. Il a réussi complètement et on a beaucoup applaudi la voix chaude et vibrante de M. Maumus, dans le 14 juillet et dans le nouveau chant patriotique dont nous donnons ici les paroles

Dis-moi quel est ton pays.
Est-ce la France ou l'Allemagne!
C'est un pays de plaine et de montagne,
Une terre où les blonds épis
En été couvrent la campagne;
Où l'étranger voit, tout surpris,
Les grands houblons en longues lignes,
Pousser joyeux au pied des vignes
Qui couvrent les vieux côteaux gris!
La terre où vit la forte race
Qui regarde toujours les gens en face..
C'est la vieille et loyale Alsace!

Dis-moi quel est ton pays;
Est-ce la France ou l'Allemagne!
C'est un pays de plaine et de montagne,
Que les vieux Gaulois ont conquis,
Deux mille ans avant Charlemagne.....
Et que l'étranger nous a pris!
C'est la vieille terre française
De Kleber, de la "Marseillaise"
La terre des soldats hardis,
A l'intrépide et froide audace,
Qui regardent toujours la mort en face!
C'est la vieille et loyale Alsace!

Dis-moi quel est ton pays,
Est-ce la France ou l'Allemagne!
C'est un pays de plaine et de montagne
Où poussent avec les épis
Sur les monts et dans la campagne
Les haines de tes ennemis......
Et l'amour profond et vivace
O France! de ta noble race.......
Allemands, voilà mon pays!
Quoi que l'on dise et quoi qu'on fasse
On changera plutôt le cours de place
Que de changer la vieille Alsace!

Mais c'est la fête de nuit qui devait emporter le plus brillant succès; tout y a réussi: illumination et feux d'artifices, même sous la pâle lumière que donne l'électricité, les riches décorations du pavillon qui sert de quartier-général au Comité des Trente.

C'est ce que nous avons vu de plus réussi jusqu'aujourd'hui.

Vers neuf heures et quart le canon se fait entendre pour annoncer le feu d'artifice qui a été brillant. Voici la liste des pièces:

Feu de Bengal de couleurs changeantes, extra; 24 un bouquet de saluts aériens 24 saucissons extra large; 12 mines anglo-japonaises 12 feux chinois (tourbillons) 12 geysers jets de feu colorés avec évolutions tournantes 12 batteries électriques colorées pluies d'or et d'argent 12, un bouquet de comètes 24 un bouquet de bombes météoriques 24 fusées anglo-japonaises 24 fusées d'exhibition colorées (variées) 42 fusées d'étoiles durables 6 fusées avec trois parachutes chacune 6 fusées avec chaînes d'étoiles 6 fusées pléiades d'étoiles 6 fusées télescopes à répétition 6 fusées fusées comètes 1er prix 6 fusées de saules pleureurs 6 fusées oriflammes de pierreries 6, fusées cornes d'abondance 6 fusées télescopiques [illegible] 6 fusées [illegible] 2 fusées bouquet électrique 2 fusées double tête à répétition 2 fusées trépied mammouth 2 bombes assorties 12 bombes japonaises, bombes assorties 12 [illegible] 12 bombettes répétantes 12 grand bouquet de fusées 5.

La ville était brillamment illuminée quand l'orchestre fut entonné de son premier quadrille. Nous nous sommes empressés, toute hâte, de crainte de ne pouvoir plus trouver la moindre place dans les trains de retour. Pendant que le bon bourgeois s'amuse le journaliste court achever sa tâche; ne faut-il pas qu'il rende compte des plaisirs auxquels se livrent ses semblables! Mais quelle foule! Quel entrain chez les trente ou quarante mille personnes qui assistaient à la fête! Cette vogue du 14 juillet, qui ne fait que grandir avec le temps, en Louisiane, tandis qu'en Europe certains gouvernements semblent le vouloir mettre à l'index, commence à inspirer quelques alarmes. Il faudra évidemment l'an prochain prendre des mesures sérieuses pour éviter des accidents. Nous le disons avec autant de plaisir que de vérité, jamais le 14 juillet n'a été célébré avec autant d'enthousiasme. Un succès est d'un très heureux présage pour le centenaire de 1789.

**Distribution de Secours à l'Union Française.**

Fidèle à sa coutume, l'Union Française a fait hier, à 10 heures du matin, une distribution de secours aux pauvres de la colonie française.

Dans le large vestibule qui précède la salle de la Société, étaient confortablement assises quelque cent cinquante personnes des deux sexes, la plupart des vieillards qui ont vu des jours meilleurs, mais qui ne peuvent plus compter que sur la charité.

Chaque indigent introduit, par numéro d'ordre dans un petit salon voisin, recevait, en argent, une somme déterminée d'avance, et dont l'importance variait selon le nombre des membres de la famille représentée par le solliciteur.

Avant d'admettre à l'inscription les pauvres à secourir, on avait fait sur leur situation une enquête qui devait prévenir les abus. Il y a en 218 participants.

Cette année, aux secours en espèces, les directeurs ont ajouté une distribution de journaux de France, offerts par les éditeurs de l'Opinion et d'autres personnes.

Grâce à la libéralité des souscripteurs, que l'Union nous prie de remercier en son nom, la part des indigents a été, cette fois, plus importante que d'habitude.

Ajoutons que, suivant une louable coutume, il a été fait aux Petites Sœurs des Pauvres un envoi de cinquante bouteilles de vin.

A midi, l'excellente besogne était terminée, et l'Union Française comptait à son actif une bonne œuvre de plus.

DELAVIGNE—Décédé samedi 14 juillet 1888 à 6 heures et demie du matin, JOHN C. DELAVIGNE, à l'âge de 82 ans, résident de cette ville depuis 62 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche 15 juillet à 9 heures et demie précises du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence No. 119 rue Quartier, près Dauphine.

BARON — Décédé, hier samedi, 14 juillet 1888 à 4 1/2 heures P. M., à l'âge de 4 ans, 6 mois et 15 jours, JOHN BARON, second fils de Eliza Souque et de Lucien Baron natif de cette ville. Les amis et connaissances des familles Souque et Baron sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures P. M. Le corps est exposé chez ses parents, No 1098 rue Magazine.

BRUN.—Décédé le 26 juin 1888, à Jouhans, département de la Haute-Saône (France), JOSEPH CLAUDE BRUN, à l'âge de 62 ans et 10 mois, ayant résidé à la Nouvelle-Orléans pendant 19 ans.

Les journaux de la Franche Comté et le "Protector" de Plaquemines, sont priés de reproduire cet avis.

De la part de la famille
13 juillet—13, 15.

**Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.**—Les membres de cette Association sont priés d'assister à l'enterrement de feu BERNARD DASTUGUE, natif de Puydarieux, canton de Trie, France, membre actif de cette Société, décédé le 14 juillet à 3.30 du matin à l'âge de 60 ans.

La réunion de la Société aura lieu à 3 heures cette après-midi coin Remparts et Canal. Le corps est exposé encoignure Franklin et Dauphine.

Par ordre du Président.
S. BETBÉZÉ, Secrétaire.

N. B.—La présence de tous les membres est obligatoire aux enterrements, sous peine des amendes prescrites par la Constitution.
15 juil—

**SERVICE FUNEBRE.**

Un service funèbre sera célébré jeudi 19 juillet, à 10 heures du matin, à l'église du Sacré Cœur de Jésus, encoignure Canal et Lopez, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH DELORD dit BILOU, décédé le 19 juillet 1887. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y insister.

De la part de sa veuve.
15 juil—15 17 19

**ERNEST C. VILLERE,**
**15 rue Carondelet,**

Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie, Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc., Champagnes de Heidsieck & Cie., Whiskies célèbres de Gibson, Holt & Cie. 10 déc—1an

**Avis.**

A céder pour cessation d'affaires, un magasin de modes, établi depuis 23 ans, bien achalandé et avantageusement connu.

S'adresser, pour les conditions, rue Royale, 10, Mme DEVILLE.
15 juillet—1f

# LE BON MARCHÉ

ANNONCE UNE

## VENTE SPÉCIALE D'ÉCOULEMENT

POUR UNE SEMAINE.

Pas de réduction sur un ou deux articles, mais tout dans la maison partage le même sort. Il ne peut être croyable qu'en présence de nos bas prix nous puissions faire d'autres réductions, néanmoins nous les avons faites, et les prix sont si bas que nos concurrents essaieront en vain de nous imiter. Hélas! nous sommes fâchés pour eux quand ils liront cette liste!

**LINONS TOILE.**

10 caisses de Linons Toile, dessins nouveaux et à la mode, vendus à moins de cent milles d'ici à 5 et 6 c., notre prix

**2 1-2 Cents la Yarde.**

**LINONS TOILE.**

Plus de 200 dessins de Linons Toile, Organdies, (une yarde de largeur), Batistes et Crazy Cloths de toutes les nuances imaginables valant 7, 8 et 10 c, se vendent maintenant à

**4 Cents la Yarde.**

**ORGANDIES.**

En Organdies Français une yarde de large, nous avons les derniers et les plus désirables dessins. Plusieurs de ces modèles sont exclusivement les nôtres, valant 20 à 35 c. se vendent maintenant à

**16 Cents la Yarde.**

**TOILE A DRAPS.**

Pure Toile à Draps 11-4, qualité splendide, valant $1, se vendent maintenant à 69 c. la yarde.

Toile à Draps, 12-4, qualité extra fine valant $1 25 se vendent maintenant à 73 c. la yarde.

Jamais dans l'histoire de nos affaires avons nous vendu la

**BONNETERIE AUSSI BON MARCHÉ.**

**LE COMPTOIR No 1**

Comprend plus de 1 000 douzaines de bas pour dames, fins, couleur, en fils de Lisle et Balbriggan. Aussi, chaussettes fines pour messieurs, en Balbriggan vendues à 30, 35 et 40c la paire, maintenant débitées à

**14 Cents la paire.**

**LE COMPTOIR No 2,**

Bas de dames, fins, tout rayés, larges ou étroits, half and half, moitié rayés et moitié solides, bas de coton et Balbriggan, couleurs solides, grandes longueurs, valant 35, 40 et 50c maintenant vendus à

**23 Cents la paire.**

**LE COMPTOIR No 3.**

Bas pour dames en fils de Lisle longueur extra en raies horizontales et perpendiculaires et couleurs solides, les dernières combinaisons et les plus à la mode, vendus à 50, 60 et 75c la paire, partant maintenant à

**30 Cents la paire.**

**LE COMPTOIR No 4**

Consiste en un grand lot de Bas de Soie et en fil de Lisle français, pour dames, la meilleure qualité, anciennement vendus à 75, 85c et $1, maintenant sacrifiés pour 40c la paire.

Echantillons et prix envoyés gratis sur demande à la campagne

**FELLMAN'S**
**129 RUE DU CANAL.**
15 juil

# L'ÉTOILE ROUGE !

## Chaussures en tous genres

POUR LA VILLE

—ET—

POUR LA CAMPAGNE.

## Fabrication de Chaussures en tous genres

—POUR—

## HOMMES ET GARÇONS.

## Vente en détail! Vente en gros!

Catalogues illustrés expédiés sur demande aux marchands des campagnes.

La maison a des acheteurs sur tous les grands marchés de chaussures.

## L'ÉTOILE ROUGE,

Coin Canal et Passage de la Bourse, Nlle-Orléans, Lne.
3 mars—6 m—sam dim jeu

## LA PLUS GRANDE MAISON DU SUD.

# LEON GODCHAUX.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS,
VÊTEMENTS SUR MESURE,
CHEMISERIE, CHAPELLERIE,
BONNETERIE, ARTICLES DE VOYAGE,

**81 83 et 85 rue du Canal. Nlle-Orléans,**
23 déc—1 an dim mer ven

# D. MERCIER'S SONS

**Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales**

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
1er nov 87—mar jeu dim—1f

**Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.**
(Casernes et Versailles,)

Nlle-Orléans, ce 15 juillet 1888.

Nous, les soussignés membres du comité nommé par la dernière assemblée générale pour le tirage de 25 bons de l'asile de la Société, certifions que le dit tirage a eu lieu le 8 juillet 1888, et que les numéros ci-dessous sont sortis:

129, 2[illegible], 161, 3[illegible], 100, 21[illegible], 144, 169, 24, 18, 182, 82, 117, 111, 194, 162, 13, 103, 59, 190, 33, 57, 188, 90, 159.

JOSEPH MAUMUS, Chairman.
FRÉDÉRIC BEUCLER.
J. M. BONNEAU,
J. M. SARRADET.

**AVIS.**

Les porteurs des bons ci-dessus, sont priés de se présenter au trésorier de la Société, M. F. Alex. Miller, rue Trideu, près Chartres, pour en recevoir le paiement.

Par ordre du Président,
SEBASTIEN ROY.
J. Henri Forcelle, Secrétaire.
15 juil—1f

**Southern Cork Works, 31 rue Decatur.**—J'ai l'honneur de prévenir ma clientèle et le public en général que de certains charlatans dont ils doivent se méfier trafiquent avec des bouchons soi-disant, pour le Southern Cork Works, profitant de ma renommée pour vendre des bouchons souvent de seconde main ou importés d'Europe, où le bouchon est embelli par un bain de poison composé d'acide oxalique, acide sulfurique, potasse et chlorure de chaux. C'est, précisément, le bouchon soumis à ce bain qui, de l'avis de ceux qui mettent le vin en bouteilles, lui donne le goût de bouchon. Je crois accomplir un devoir en prévenant le public que je n'ai ni vendeur ni colporteur en dehors de ma fabrique.

Je le préviens aussi que M. G. Gelpi mon ex-associé n'est plus en relations d'affaires avec moi.

Très respectueusement,
15 juil—1f A. FABRE.

**A louer.**

Les beaux magasins à trois étages, No 49 rue de Chartres, entre Douane et Bienville. Possession au 1er octobre. Prix modéré, avec bail au gré du locataire. S'adresser au propriétaire, P. Tuiague, No 38 rue de Chartres.
15 juil—1f

**Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la rue St. Charles.**—Coin Carondelet et Eighth.—Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1888.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de DEUX POUR CENT a été déclaré, payable aux actionnaires à partir de LUNDI, 16 juillet 1888.

Les livres de transfert seront fermés jusqu'au 16 juillet 1888. V. RIVIERE, Secrétaire.
6juil—8 et 15

**DENTISTES.**

**Extraction de dents sans douleur.**

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

**G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.**

Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

**C. E. KELLS & M. VIET.**
**CHIRURGIENS-DENTISTES**

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

**Ecoles d'été Tulane et Newcomb.**

Pour garçons, au Tulane "High School", pour jeunes filles, au Collège Newcomb.

La session commence le 16 juillet, et finit le 29 septembre.

S'adresser à l'Université Tulane.

R. H. Jesse. Alcée Fortier.
Johnston Armstrong. Robert Sharp.
8 juil—2dim

**Fête du 14 Juillet.**

**AVIS.**

Le public est prévenu que les drapeaux, tentures, verres de couleur, etc., servant aux décorations le 14 Juillet, sont la propriété de Mme A. Bétat, et qu'en conséquence personne n'a le droit de toucher, remuer ou emporter un seul objet de ces décorations.

Toute personne prise en flagrant délit sera arrêtée et poursuivie selon la loi.

Le secrétaire, Le président,
P. LACOURREGE. L. P. BOUBY.
14 juil—2f

**TO-KALON.**
**AVIS AUX FAMILLES.**

VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon. 17 fév 86—1anPP

**C. LAZARD & Cie.**
LES ANCIENS ET POPULAIRES
**Marchands de Vêtements Confectionnés,**
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne.
24 oct—87 1 an—dim mar jeu sam.

**BRADFIELD'S FEMALE REGULATOR**

UN SPÉCIFIQUE POUR
**les MALADIES des FEMMES,**
ET TOUTES LES IRRÉGULARITÉS AUXQUELLES EST EXPOSÉ LEUR SEXE.

UN "RÉGULATEUR" PARFAIT EN MÊME TEMPS QU'UN TONIQUE PUISSANT

Si on en fait usage durant le changement de vie, on peut éviter bien des souffrances et des dangers.

DEMANDEZ-EN UNE BOITE AU
BRADFIELD REGULATOR CO
ATLANTA, GA.

A VENDRE PAR TOUS LES PHARMACIENS.

**Compagnie d'Assurances Germania.**

No 51 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1888.—Un dividende semi annuel de CINQ POUR CENT est payable sur demande.

E. WEBER, Secrétaire.
13 juil—7f

**Ligne Commerciale Française.**
**POUR LE HAVRE.**

Le steamship français Marseille, capitaine Mollois, partira lundi [illegible] 22 courant [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser à

S. V. FORNARIS & CO., Agents.
193 rue Gravier.
13 juil

**Portraits au Crayon**

J. EMILE RIVOIRE, Artiste.

40 rue Toulouse.
11nov 1f

Expédiée franco aux Etats-Unis, Canada et Mexique à pays de [illegible]

**Avis.**

$100 000

Nouvelle Orléans, 11 juillet 1888.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant un dixième du billet No 55 460, tirage à numéro simple, classe G, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres le mardi, 10 juillet 1888, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

L. I. DOIZE
Caissier de la Banque du Peuple.

**Avis.**

$25 000

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 86 159 tirage à numéro simple, Classe G, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le quatrième Gros Lot de Vingt cinq Mille Piastres le mardi, 10 juillet 1888, et que le montant en a été promptement payé au moyen d'un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

EDW. JOUBERT.
No 531 rue Norbit Isiborne ville.
14 juillet—2f

**Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS**
De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE QUATRIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie soumet l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente | | |
| Sur risques d'incendie | $139 960 74 | |
| Sur risques maritimes | 4 661 87 | |
| Sur risques de rivières | 5 695 35 | |
| Total des primes | $150 296 96 | |
| Moins—Primes non acquises | 53 446 | |
| Primes nettes acquises au 31 mai 1888 | | $126 850 96 |
| Pertes payées: | | |
| Sur risques de feu | [illegible] 371 88 | |
| Sur risques maritimes | 1 998 23 | |
| Sur risques de rivières | 2 731 59 | |
| Taxes et dépenses moins intérêts | 16 712 50 | |
| Rassurances et primes rendues | 16 221 16 | |
| | | 73 025 42 |
| Profits | | $53 825 54 |
| Moins 7 1/2 de dividendes déclarés | | 45 000 00 |
| Surplus | | $8 825 54 |

La Compagnie possède l'actif suivant:

| | |
|---|---|
| Propriétés foncières | $275 482 28 |
| Actions de banques et de chemins de fer | 40 750 11 |
| Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres | 83 768 11 |
| Billets recevables | 49 799 09 |
| Primes en cours de collection | 23 286 55 |
| Actions d'assurances | 300 00 |
| Billets hypothécaires en parjugement | 14 335 00 |
| Argent comptant | 22 539 32 |
| | $500,880 46 |

L'exposé ci-dessus est une copie juste vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment par devant moi, ce 29me jour de juin 1888.
Signé, JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith, W. B. Bolinger,
Paul Capdevielle, Alden McLellan,
Aristide Hopkins, John B. Lafaude,
Paul Fourchy, D. Fatjo.
U. Bassetti
1 juillet—1m

**LOUIS FRIGERIO, OPTICIEN,**
151......Rue du Canal......151

A un assortiment complet d'instruments d'optique, d'arpentage de marine et de mathématique. Attention spéciale consacrée à la réparation de tous les instruments du genre.

Thermomètres à autre, Saccharimètres, vendus et réparés; Boussoles, lorgnons de théâtre. Un opticien expérimenté est attaché à la maison.

Instruments à dessin, Papier, etc. etc.
Sept—1an—DimMer—Jeu

**Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.**

POUR LE 14 JUILLET—CLASSE No 307
Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 55 | 50 | 22 | 30 | 5 | 27 | 23 | 41 | 71 | 13 | 44 | 10 |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et par seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 14 juillet 1888—4 heures P. M.

J. A. ROUSSEAU.
ALEX. HARRIS
D. A. WILSON.
Commissaires.

☞ Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus au [illegible]

**AMUSEMENTS.**

# 14 Juillet 1888

**PROGRAMME**

DE LA

Fête Nationale Française

—DU—

## 14 JUILLET 1888

Célébrée sous la direction du Comité des Trente et la présidence honoraire de M. Paul De Jardin Consul de France.

Au bénéfice de l'Hôpital de Charité
Service des Ambulances,
et des Français nécessiteux.

Le vendredi, 13 juillet 1888 à 6 heures p. m. salve de 21 coups de canon au pied de la rue du Canal.

Premier Jour—Samedi 14 Juillet

Le samedi, 14 JUILLET, à 8 heures du matin et à midi, au même endroit salve de 21 coups de canon par un détachement des Gardes Lafayette sous le commandement du capitaine Palas. Sergent E. Brot, commandant le détachement No 1, S. Arnould; No 2, A. L'Ecolier; No 3, J. P. Deur; No 4, S. Lalosevich; Nos 5 et 6, C. Camé; No 7, M. Centaivres.

Le train officiel partira de la tête de la rue Canal, à 2 heures P. M. précises.

Les membres des associations comités et les 30 sont respectueusement invités à assister à la tête avec insignes.

LA FÊTE AURA LIEU AU

**WEST END.**

La rue Canal, au pied de la rue Bourbon jusqu'à la rue Dauphine, sera splendidement décorée par les soins de Mme A. Bétat.

L'OUVERTURE DE LA FÊTE aura lieu à 11 h 1/2 A. M., à l'OPÉRA FRANÇAIS rue Bourbon, où seront prononcés les discours d'usage.

Orateur officiel J. GENTIL.

Après les discours le Comité et les Invités se rendront rue Canal pour prendre le train spécial destiné au Comité des Trente.

Réception officielle des Sociétés et des Autorités par M. Paul Dejardin, Consul de France et le Comité des Trente.

A 3 h. 1/2, le grand air de "la Fille du Régiment" chanté par Mme J. Duquesne à la salle du Casino.

**AMUSEMENTS ET JEUX sur le Canal.**

L'ouverture des amusements et jeux sera annoncée par deux coups de canon, à 4 heures P. M.

*Trois Mâts de Cocagne Horizontaux sur le Canal.*

Grand Mât—1er prix $5; 2me prix, $3.
Second Mât—1er prix, $4; 2me prix $2.
Troisième Mât—1er prix, $4; 2me prix $2.

*Le Tourniquet ou l'Equilibre européen.*

1er prix, $2.

*La Brioche sucrée.*

1er prix, $2.

*Les Engins des nouveaux pompiers.*

Prix: Une montre nickel remontoir.

*Le Jeu de bague à surprise ou le meunier imprévisé.*

Prix: Une épingle de cravate en or.

*Jeux de Pigeons, pour Dames et Demoiselles.*

Les deux premiers prix: Une paire de bracelets en or, une montre en nickel remontoir pour dames.

Les deux deuxièmes prix: Une paire de boucles d'oreilles, une ombrelle.

Les deux troisièmes prix: Un éventail, une surprise.

**LE JEU DES CISEAUX.**

6 prix: 3 dés en argent, une chaîne de dame, une bague en or, une surprise.

**PÉLICAN ÉDUQUÉ.**

1er prix, une broche, 2me prix une bague; 3me prix, une paire de boucles d'oreilles le tout en or.

Les prix sont exposés au magasin de John B. Vinet, No 168 rue Canal.

**Grande Chasse Aquatique dans le canal.**

Prix: 2 cochons, prix 4 canards.

☞ Les prix des jeux seront distribués à la fin de chaque jeu.

Salve de 21 coups de canon à 6 heures P. M.

CHŒURS ET CHANTS PATRIOTIQUES

**ORPHÉON FRANÇAIS.**

L'arrivée de l'Orphéon sur la plate-forme des musiciens sera annoncée par 2 coups de canon. A 7 heures P. M. sous la direction du professeur O'Connell. Chants.

PROGRAMME.

La Marseillaise.......Rouget de l'Isle
Par l'Orphéon.
Le Quatorze Juillet.......Bernadon
M. Maumus et l'Orphéon
Le Triomphe du Peuple.......L. de Rillé
Par l'Orphéon
Dis-moi quel est ton pays.......Sellenick
M. Maumus et l'Orphéon

**BAL.**

La salle de Bal sera brillamment décorée et illuminée par la lumière électrique et des lanternes vénitiennes.

Aucune personne ne sera admise sans une invitation.

**Fête de Nuit Vénitienne, Illumination Magique du West End et Feux de Bengal.**

**GRAND FEU D'ARTIFICE**

A 9 heures P. M. annoncé par 3 coups de canon.

Préparé spécialement pour la Fête du 14 Juillet, le feu d'artifice qui n'aura jamais été surpassé en splendeur et magnificence, sera tiré par M. Geo. W. Weingart.

Programme du Feu d'Artifice qui sera tiré en trois endroits différents

1. Feu de Bengal de couleurs changeantes, (extra)....24
2. Un bouquet de saluts aériens....24
3. Saucissons (extra large)....12
4. Mines Anglo Japonaise....12
5. Feu Chinois (tourbillons)....12
6. Geysers jets de feu colorés avec évolutions tournantes....12
7. Batteries électriques colorées pluies d'or et d'argent....12
8. Un bouquet de comètes....24
9. Un bouquet de bombes météoriques....24
10. Fusées Anglo-Japonaises....24
11. Fusées d'exhibition colorées (variées)....42
12. Fusées d'étoiles durables....6
13. Fusées avec trois parachutes chacune....6
14. Fusées avec chaînes d'étoiles....6
15. Fusées pléiades d'étoiles....6
16. Fusées télescopes à répétition....6
17. Fusées comètes, 1er prix....6
18. Fusées de saules pleureurs....6
19. Fusées oriflammes de pierreries....6
20. Fusées, cornes d'abondance....6
21. Fusées [illegible]....6
22. Fusées télescopiques [illegible]....6
23. Fusées comètes tournantes....6
24. Fusées, bouquet électrique....2
25. Fusées double tête à répétition....2
26. Fusées trépied mammouth....2
27. Bombes assorties....12
28. [illegible]....12
29. Bombes Japonaises, Supportées....6
30. Bombes cauister [illegible]....6
31. Bombes assorties....6
32. Bombettes répétantes....12
33. Grand bouquets de fusées....5

Deuxième jour—Dimanche 15.

Tirage d'une immense loterie à 6 heures p. m. de 6 lots.

Le soir—Bal. Prix d'entrée, 25 cts.

Pour le Comité,
Le Président, L. P. BOUBY.
Le Secrétaire, P. LACOURREGE.
14 juil—2f

F. KROLL. ALF. BRAQUET.
**KROLL & BRAQUET**
Successeurs de Pierre Duto, A
**Entrepreneurs de Pompes funèbres**
340 ......Rue Royale......318
Téléphone 710. 6mai 1an